Votre héritage, pour faire vivre l'espoir

Transmettez *la vie !*

En choisissant la Chaîne de l'Espoir Belgique dans votre testament, vous permettez à des enfants d'être soignés aujourd'hui et aux équipes médicales locales de sauver des milliers d'autres vies demain.

Chaque enfant mérite d'être soigné !

Depuis près de 30 ans, la Chaîne de l'Espoir Belgique œuvre pour que les enfants atteints de malformations complexes reçoivent les soins dont ils ont besoin, quel que soit leur lieu de naissance.

SOIGNER ET SAUVER DES VIES

Nos équipes volontaires réalisent des missions médico-chirurgicales dans plusieurs pays d'Afrique afin d'opérer des enfants qui ne pourraient être soignés autrement.

TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES

Chaque intervention est menée en binôme avec les équipes locales. En partageant leur expertise, nos volontaires leur permettent de soigner mieux et davantage d'enfants, année après année.

OPÉRER DES ENFANTS EN BELGIQUE

Lorsque l'intervention est impossible dans le pays d'origine, nous organisons le transfert de l'enfant en Belgique, où il est accompagné par une famille d'accueil tout au long de son parcours de soins.

Nos chemins se sont croisés : ils témoignent

PAPA DE MAELAN — OPÉRÉ DU CŒUR EN 2025

"Avant, mon fils souffrait de malformations cardiaques, ne mangeait pas et ne jouait pas. Aujourd'hui, il vit pleinement comme tous les enfants. Nous serons toujours très reconnaissants envers la Chaîne de l'Espoir Belgique."

DR GÉRAUD S. — CHIRURGIEN ORTHOPÉDIQUE

"Grâce à la Chaîne de l'Espoir Belgique, nous réalisons notre rêve de chirurgien pédiatrique et contribuons ainsi au bonheur de nombreuses familles."

MÉLINA ET ALEXANDRE — FAMILLE D'ACCUEIL

"Accueillir Bellamie a été bien plus qu'un geste de solidarité : une expérience d'amour profond. La voir reprendre vie a transformé notre maison et nos cœurs. Cette renaissance est née grâce à la solidarité et l'engagement de tous."

Faire un legs, c'est faire perdurer les valeurs qui vous sont chères

Il existe trois formes de testament :

OLOGRAPHE
Rédigé, daté et signé entièrement de votre main

NOTARIÉ
Rédigé avec un notaire, ce qui en garantit sa validité juridique

INTERNATIONAL
En fonction de votre situation si patrimoine lié dans plusieurs pays

Et trois différents types de legs :

UNIVERSEL
Toute votre succession pour des personnes ou organisations

TITRE UNIVERSEL
Une part de votre patrimoine (fraction de vos biens)

PARTICULIER
Un bien ou une somme précise (maison, bijou, montant spécifique)

Quelle formule correspond à votre situation et quel legs choisir ?

1 Vous avez des enfants

Et souhaitez soutenir une association : léguez une partie de votre patrimoine tout en respectant la part minimale réservée par la loi à vos enfants (50%).

2 Vous n'avez pas d'enfants

Et souhaitez transmettre à un proche : léguez une partie de votre patrimoine à un proche ainsi qu'à notre association qui prendra alors en charge les droits de succession.

LEGS CLASSIQUE*

Tout ou une partie de votre patrimoine à un proche qui, selon son lien de parenté, peut devoir payer des droits de succession importants

Pour un legs classique de 400 000 €

- 120 000 € = montant total net reçu par votre héritier
- 280 000 € = montant des droits de succession dus à l'état

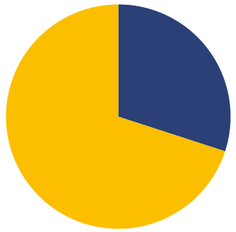

LEGS EN DUO*

Une partie de votre patrimoine à un proche et une partie à une association qui prendra en charge les droits de succession

Pour un legs en duo de 400 000 €

- 200 000 € = montant total net reçu par votre héritier
- 130 000 € = montant des droits de succession dus à l'état et pris en charge par l'association
- 70 000 € = montant total net reçu par l'association

**Le choix de la formule dépend de votre situation familiale, de votre patrimoine et de la Région où vous résidez. En Wallonie et à Bruxelles, le legs en duo est toujours possible mais en Flandre, ce mécanisme a été remplacé par un legs défiscalisé (taux à 0% pour une association reconnue, que nous sommes). Demandez conseil à votre notaire pour établir un testament adapté à votre situation.*

Ensemble, construisons leur futur...

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES LEGS

Demandez notre brochure complète sur les legs

Contactez nos experts juridiques sur vos projets ou vos éventuelles questions

SOUTENIR EN FAISANT UN DON

Scannez ce QR-code pour un don rapide et sécurisé ou effectuez un virement bancaire :

BE28 0882 1265 5620 (BIC GKCCBEBB)

Communication : **Don**

Si vous souhaitez recevoir une attestation fiscale pour votre don, veuillez ajouter à la communication, votre nom, prénom et numéro national

Exonération fiscale dès 40 € de dons par an.

+32 (0) 4 78 60 50 98
Place Carnoy 15, 1200 Bruxelles
info@chaine-espoir.be
www.chaine-espoir.be

Ethique, transparence, bonne gouvernance
Votre don, notre engagement
recoltedefonds-ethique.be

TESTAMENT.BE